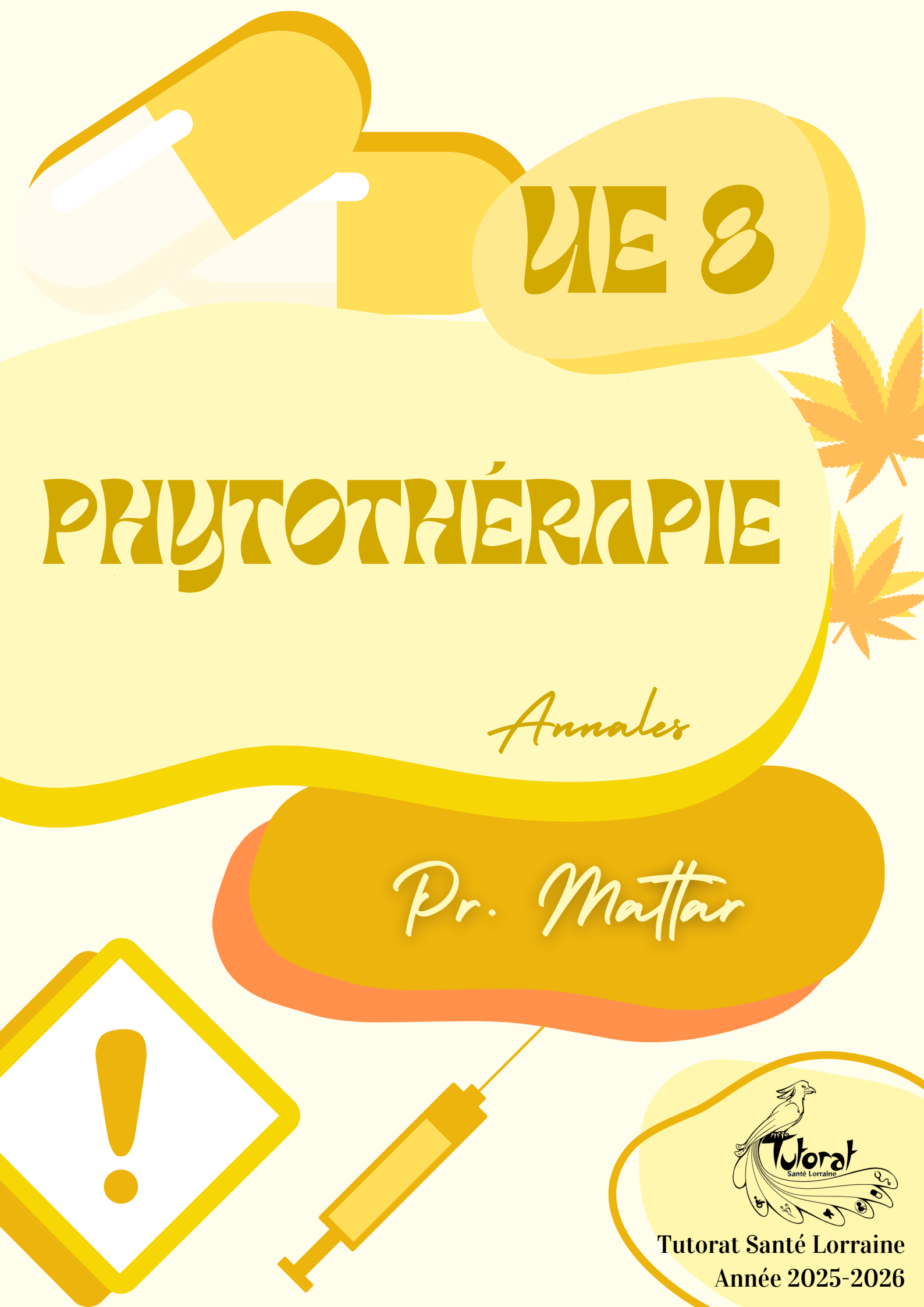


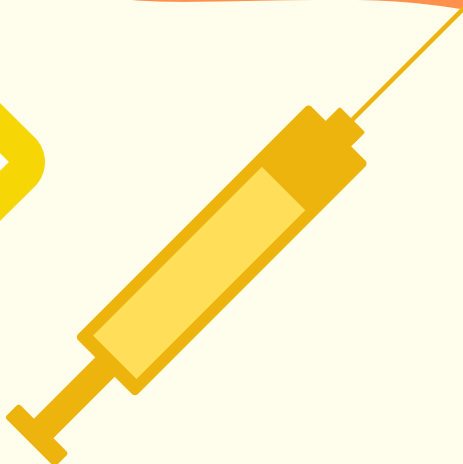


UE 8

PHYTOTHÉRAPIE

Annales

Pr. Mattar



Tutorat Santé Lorraine
Année 2025-2026

2021 - 2022

Concernant les plantes médicinales, parmi les propositions suivantes, quelle est (quelles sont) celle (celles) qui est (sont) exacte(s) :

- A.** Une plante médicinale est une plante inscrite à la Pharmacopée française et son usage est exclusivement médicinal.
- B.** Pour mettre un complément alimentaire à base de plantes sur le marché, il faut faire une déclaration à l'ANSM.
- C.** Une drogue correspond à la partie de la plante utilisée pour fabriquer un médicament.
- D.** Un médicament à base de plantes fait partie du monopole pharmaceutique.
- E.** La vente en gros des plantes médicinales relève du monopole pharmaceutique.



Concernant les plantes médicinales :

- A.** Une plante médicinale est une plante inscrite à la Pharmacopée française et son usage est exclusivement médicinal.
- B.** Pour mettre un médicament à base de plantes sur le marché, il faut faire une déclaration à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF).
- C.** Une drogue correspond à la partie de la plante utilisée pour fabriquer un médicament.
- D.** Un médicament à base de plantes ne fait pas partie du monopole pharmaceutique.
- E.** La mauve, *Malva sylvestris*, est une plante médicinale utilisée dans les douleurs rhumatismales.

Correction : 2021 - 2022

Item A, C et D sont justes

A. Vrai : Définition à connaître.

B. Faux : C'est une déclaration à la DGCCRF. L'ANSM est l'autorité des phyto-médicaments.

C. Vrai : Pareil à savoir.

D. Vrai : Oui contrairement aux compléments alimentaires à base de plantes.

E. Faux : C'est une exception, en effet la vente en gros des plantes médicinales est libre !



Correction : 2020 - 2021

A et C sont justes.

A. Vrai.

B. Faux : C'est pour les compléments alimentaires à base de plantes qu'il y a déclaration à la DGCCRF. Les médicaments à base de plantes nécessitent une AMM simplifiée (car il y a une reconnaissance de l'usage traditionnel des plantes).

C. Vrai

D. Faux : Les phytomédicaments et les médicaments homéopathiques font partie du monopole pharmaceutique

E. Faux : La Mauve, *Malva sylvestris* est utilisée dans le traitement symptomatique de la toux et non dans les douleurs rhumatismales.

